



HISTOIRE DE CIVILISATION OCCIDENTALE

(330-310-BB)

Pondération : 3-0-3

Durée: 45 heures

Unités : 2

Enseignant : Gilles ROY

Courriel : gilles.roy@bdeb.qc.ca

Téléphone : (514) 332-3000 poste XXXX

Bureau : R-300

Heures de bureau : mardi, mercredi et vendredi de 11h00 à 13h00

Département d'Histoire-Géographie

Automne 2017

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce cours retrace, depuis ses origines les plus lointaines, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale. L'étudiant est invité à y examiner, à travers les périodes de l'Antiquité gréco-romaine, du Moyen Âge, des époques moderne et contemporaine, l'évolution spatiale et temporelle de l'Occident ainsi que les principales transformations de la société occidentale (structures politiques, hiérarchies sociales, vie matérielle, croyances et productions intellectuelles et artistiques). L'approche pédagogique rattachée à ce cours prisera à la fois l'interprétation, l'analyse et la compréhension rigoureuses des concepts historiques, des faits et des conjonctures propres à l'histoire de l'Occident dans la trajectoire de sa mondialisation effective. Les nombreux concepts et repères historiques abordés et analysés permettront à l'étudiant de mieux comprendre les enjeux et réalités du monde présent, afin de se situer dans l'évolution de la société et de développer un esprit critique à l'égard des multiples interprétations du passé collectif, et du monde actuel et à venir.

II. OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE DU COURS

1. OBJECTIF GLOBAL

Ce cours est un cours obligatoire dans le programme de sciences humaines. Il est donné en 1^{ère} ou en 2^{ème} session, selon les profils du programme. Il s'agit d'un cours d'introduction et de formation générale. Il fournit des repères historiques essentiels et des notions de base qui seront approfondies, appliquées ou intégrées dans d'autres cours lors de la poursuite de vos études collégiales et universitaires.

2. ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Énoncé ministériel et éléments de compétence (022L) : Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence :

1. Rappeler les contributions significatives des civilisations qui sont à l'origine du monde occidental.
2. Retracer la façon dont la civilisation occidentale s'est constituée dans son évolution temporelle et spatiale.

3. Démontrer l'importance des documents dans la construction des savoirs historiques.
4. Analyser les principales transformations de la civilisation occidentale.
5. Distinguer différents points de vue de l'histoire sur des faits historiques.

Critères de performance :

1. Connaissance adéquate de l'origine et du développement de la civilisation occidentale.
2. Utilisation appropriée de concepts employés en histoire.
3. Interprétation correcte d'au moins un document utilisé en histoire de la civilisation occidentale (document d'archives, plan, carte, traité, acte notarié, etc.).
4. Analyse rigoureuse d'au moins un événement, une époque ou un personnage, dans la perspective du développement de la civilisation occidentale.
5. Présentation pertinente de la diversité des points de vue par rapport à un problème spécifique en histoire.

III. MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Présentation sommaire des évaluations sommatives

a)	Tests de lecture :	20%
b)	Travaux pratiques :	10%
c)	Travail de session :	20%
d)	Examens :	50%

2. Présentation détaillée des évaluations sommatives

a) Tests de lecture (20%)

Afin de favoriser une préparation efficace aux cours, les étudiants devront faire des lectures préalables. Chaque semaine, les pages à lire seront transmises aux étudiants en classe et par MIO. Les tests seront effectués par le biais de la plateforme virtuelle Moodle (20%), et contiendront pour la plupart des cas des questions à choix multiple. Ces tests devront être complétés à la maison de manière individuelle, avant minuit le soir précédent chaque cours comme date limite.

Il est à noter que la note la plus basse obtenue au cours de la session ne sera pas prise en compte.

b) Travaux pratiques (10%)

Les deux travaux pratiques évalués de manière sommative toucheront à la fois l'approfondissement de la matière et les compétences liées aux méthodes de travail

intellectuel. Ces travaux permettront aux étudiants de se familiariser avec des concepts structurants de l'histoire occidentale, afin d'en bien saisir le sens et la portée. Les travaux seront initiés à la maison sur une base individuelle, pour être complétés en classe en équipe. Ils s'accompagneront d'une présentation écrite ou orale, en fonction des consignes précises fournies pour chacun des travaux.

c) Travail de session (20%)

Le travail de session vise à mettre en pratique les méthodes de travail intellectuel développées en classe. Afin de mettre l'accent sur les méthodes de travail, ce travail se divisera en trois étapes distinctes : 1) recherche documentaire visant produire une bibliographie préliminaire et à formuler une problématique; 2) lecture des documents sélectionnés et rédaction de fiches de lecture; 3) rédaction d'un travail de recherche analytique.

Ce travail compte pour un total de 20% de la note finale, mais devra être remis en trois étapes (voir calendrier pour les dates de remise) : 1) sujet et bibliographie préliminaire (5%); 2) bilan historiographique, question de recherche et plan de travail détaillé (5%); 3) travail final (10%). Au total, le travail final (20%) devra compter environ 7 pages de texte, notes et bibliographie incluses. Le travail peut se faire en équipe de deux personnes, mais dans ce cas il devra compter environ 10 pages de texte, notes et bibliographie incluses.

Le travail écrit imprimé est à remettre au début du cours à la semaine 14 et une version numérique doit également être déposé sur le site *Compilatio*, afin de prévenir toute tentative de plagiat.

d) Examens (50%)

Deux examens auront lieu : l'un à la mi-session (20%), l'autre à la toute fin de la session (30%) (voir calendrier). **L'examen de mi-session** portera sur la matière du cours 1 à 6, et sera effectué lors de la septième semaine de cours. **L'examen final** portera sur la matière vue après l'examen de mi-session et sur l'ensemble des compétences développées tout au long de la session.

Chacun de ces examens comportera plusieurs types de questions : questions à choix multiples, vrai ou faux, qui suis-je?, questions à réponse courte et questions à développement. Deux questions à développement seront remises aux étudiants une semaine avant l'examen, afin qu'ils puissent préparer – dans leur tête et non par écrit – une réponse structurée. Seulement une des deux questions sera retenue pour l'examen, au choix du professeur. Les examens se feront sans notes, manuels ou autres documents.

IV. CALENDRIER DE COURS

SÉANCE DE COURS	CONTENU	LECTURES PRÉALABLES	TRAVAIL DE SESSION	ÉVALUATIONS
1	Présentation du cours + notions d'histoire et de civilisation + civilisations anciennes 1			
2	Civilisations anciennes 2 + Grèce antique : archaïque et classique	Introduction (p. 1-17)		Avoir complété le test de lecture Moodle (Introduction)
3	Thèmes de la civilisation grecque	Chapitre 1 (p. 18-47)	Choix d'un sujet général	Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 1) Atelier formatif sur la démocratie athénienne.
4	Rome : de la république à l'Empire	Chapitre 2 (p. 48-77)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 2)
5	Thèmes romains + Chute de l'Empire Romain		Remise du sujet précis et de la bibliographie préliminaire au début du cours (5%)	Assignation du TP 1 sur la naissance de la féodalité
6	Haut Moyen Âge	Chapitre 3 – sections 3.1 et 3.2 (p. 78-92)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 3A) Compléter en équipe et remettre le TP 1 (5%)
7	Examen mi-session			
8	Bas Moyen Âge	Chapitre 3 – sections 3.3 à 3.6 (p. 95-123)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 3B)

				Atelier formatif sur l'urbanisation au Moyen Âge
9	Renaissance et Réforme	Chapitre 4 – sections 4.1 à 4.3 (p. 124-142)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 4A). Atelier formatif sur la naissance du protestantisme.
10	Grandes découvertes	Chapitre 4 – sections 4.4 à 4.6 (p. 145-167)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 4B)
11	La formation des États modernes	Chapitre 5 (p. 168-197)	Bilan et fiches de lectures au début du cours (5%)	Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 5) Assignation du TP 2 : la révolution commerciale du XVIIe siècle
12	Thèmes de la modernité : la révolution scientifique et la pensée des Lumières	Chapitre 6 (p. 198-221)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 6) Compléter en équipe et remettre le TP 2 (5%)
13	Révolutions atlantiques : la révolution américaine et la révolution française.	Chapitre 7 (p. 222-255)	Remise du travail final au début du cours (10%)	Atelier formatif sur la constitution américaine.
14	La révolution industrielle et l'Europe conquérante	Chapitres 8 et 9 (p. 256-299)		Avoir complété le test de lecture Moodle (chapitre 8 et 9) Atelier formatif sur les classes sociales.
15	Examen final			

V. FONCTIONNEMENT DU COURS

Afin de répondre aux objectifs du cours et de favoriser votre réussite académique, plusieurs méthodes pédagogiques seront utilisées dans le cadre de ce cours.

La présentation du contenu du cours se fera d'abord par le truchement d'exposés magistraux, enrichis de présentations audio-visuelles (extraits de films et de documentaires, diaporamas *Powerpoint*, cartes, images, etc.). Lors de ces exposés, vous serez invités à prendre des notes de cours complètes et précises, en guise de préparation aux examens.

D'autres activités, en lien avec la matière présentée, viendront enrichir votre apprentissage. Hormis les deux travaux pratiques sommatifs, ces activités prendront majoritairement la forme d'exercices formatifs. Vous serez ainsi amenés à travailler en équipe et à exprimer votre pensée et vos opinions tout au long du cours, et dans une variété de contextes d'apprentissage.

Les travaux pratiques évalués se dérouleront en deux temps, une première étape sur base individuelle, et une deuxième étape en équipe, afin d'assurer que chaque membre d'équipe contribue équitablement au travail évalué. À cet effet, le travail individuel et en groupe de ces travaux pratiques seront évaluées séparément, et un score total assigné à chaque étudiant combinant ces deux étapes du travail.

Enfin, vous devrez aussi vous procurer le manuel de base et effectuer assidument les lectures prescrites à chaque semaine. Celles-ci s'avéreront indispensables à la compréhension des thèmes abordés en classe, et seront un atout majeur pour votre préparation aux examens et pour la réalisation des travaux pratiques. Des tests *Moodle* (enligne) liés aux chapitres prescrits devront être effectués avant chaque séance de cours, afin de valider votre compréhension des textes.

VI. RÈGLEMENTS ET COMPORTEMENT EN CLASSE

Compte tenu de la méthode pédagogique utilisée, la présence en classe est obligatoire, et indispensable à votre succès.

Si, de manière exceptionnelle, un imprévu incontournable vous empêche de vous présenter à un cours, vous devez prévenir l'enseignant le plus tôt possible (voir section VII 1. pour plus de détails). Il est de votre responsabilité d'effectuer les rattrapages nécessaires, afin d'être à jour dans l'échéancier du cours.

En règle générale, pour réussir ce cours vous devrez :

- Préparer chaque séance de cours en faisant les lectures des chapitres requis, et les tests *Moodle* liés.
- Effectuer les travaux demandés dans les délais requis.
- Adopter une attitude positive en classe, et laisser à chacun la liberté d'exprimer son opinion.
- Participer activement aux discussions et aux travaux d'équipe, et motiver les autres membres de vos groupes de travail à une participation voulue et équitable.

Sur un point plus technique : tous les travaux effectués à la maison doivent être dactylographiés à interligne 1,5 et agrafés. Le texte doit être justifié des deux côtés. Il est préférable d'imprimer « recto verso », mais l'impression « recto » seulement est également permise.

VII. POLITIQUE D'ÉVALUATION DU DÉPARTEMENT HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Les enseignants d'Histoire-Géographie considèrent important d'établir des dénominateurs communs quant à l'évaluation des étudiants qui suivent leurs cours. La politique départementale à l'égard des évaluations doit être intégrée aux plans de cours des enseignants. Ce document constitue en quelque sorte une entente entre les enseignants et les étudiants. Il s'agit d'un document de travail indispensable pour clarifier le bon déroulement d'une session.

1. PRÉSENCE AU COURS (Extraits de la PIEA, article 3.1)

La présence en classe est essentielle à la réussite d'un cours. Il appartient donc à l'étudiant qui s'absente ou prévoit s'absenter d'une activité pédagogique de se renseigner sur la matière vue pendant son absence, ainsi que sur les travaux à faire ou les évaluations à venir.

En cas **d'absence prolongée** (plus de cinq jours ouvrables consécutifs), l'étudiant ou quelqu'un qui le représente communique avec l'aide pédagogique individuel (API). À son retour au Collège, l'étudiant lui présente une pièce justificative et rencontre l'enseignant pour connaître le travail compensatoire requis.

Si l'étudiant prévoit des **absences associées** à sa pratique religieuse, au programme Sport-Études ou à des évènements reconnus par le Collège, il prévient son API dès la connaissance de l'évènement, de préférence à la première semaine de la session. L'enseignant est informé dans les plus brefs délais et convient alors avec l'étudiant des accommodements possibles.

Certains objectifs terminaux ne peuvent toutefois être atteints sans la participation aux activités d'apprentissage. Ainsi, dans les cours où l'évaluation des apprentissages repose sur la contribution de l'étudiant à un **travail d'équipe**, des absences répétées peuvent placer l'étudiant en situation d'échec.

2. ABSENCE À UNE ÉPREUVE SOMMATIVE (Extraits de la PIEA, article 3.2)

Dans le cas d'une absence justifiée par une raison valable (par exemple : maladie, accident ou décès dans la famille proche), l'étudiant communique avec son enseignant dans les **trois jours ouvrables suivant son absence** (à moins de l'avis contraire de l'API) pour fixer les modalités et le moment de la passation d'une épreuve équivalente. Une absence non justifiée à cette reprise entraîne la note zéro.

L'étudiant qui, sans raison valable, ne se présente pas à une épreuve se voit attribuer la note zéro pour celle-ci.

3. ÉVALUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Une attention particulière sera accordée à l'expression écrite. Les fautes de grammaire, de syntaxe et d'orthographe seront (ou peuvent être) pénalisées jusqu'à concurrence de 10% des différents travaux ou examens. Les enseignants d'Histoire-Géographie prônent l'utilisation du vocabulaire de leur discipline. La bonne orthographe et l'usage approprié de mots, de termes ou d'expressions font donc partie intégrante de la politique d'évaluation du département.

4. ÉVALUATION SOMMATIVE

Il y aura au moins deux **modes d'évaluation** écrite pour chacun des cours offerts : examen, recherche, analyse de texte, atelier, laboratoire ou autres formes d'évaluation écrite. Au moins une des évaluations écrites devra comporter un texte suivi. L'objectif visé consiste à fournir une occasion aux étudiants de démontrer leur capacité d'articuler un raisonnement, une analyse ou une démonstration.

Chaque cours devra compter un minimum de trois **évaluations** par session. Tel que le spécifie l'article 3.4.2 de la PIEA, la pondération de l'évaluation finale se situera entre 30 et 50 % de la note finale.

5. RETARD DANS LA REMISE DES TRAVAUX

Quand une raison valable (preuve à l'appui) justifie le retard (par exemple : maladie, accident ou décès dans la famille proche), l'étudiant s'entend avec l'enseignant sur les modalités de remise de son travail.

L'équipe départementale exclut toute évaluation qui ne comprendrait que des questions objectives : un contrôle ou un examen objectif devrait aussi comporter une partie où l'élève doit utiliser un langage cursif.

Chaque journée de retard dans la remise d'un travail entraîne une diminution de 5 % de la note attribuée. Tout travail non remis à l'enseignant dans un délai de trois jours ouvrables après l'échéance n'est pas considéré et la note zéro est attribuée. Par exemple, un étudiant devant remettre un travail le mardi aura jusqu'au vendredi pour le remettre (avec 15% de pénalité), alors qu'un étudiant devant rendre son travail le jeudi aura jusqu'au mardi suivant pour le remettre (dans ce cas-ci, avec 25% de pénalité).

L'enseignant refusera le travail d'un étudiant si les autres membres de la classe possèdent déjà les résultats de l'évaluation de ce même travail : la note zéro est alors octroyée.

6. FRAUDES ET PLAGIAT

Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat lors d'une épreuve d'évaluation sommative entraîne automatiquement pour l'étudiant reconnu coupable la note zéro (PIEA). L'API sera également informé de la situation et interviendra auprès de l'étudiant fautif.

7. CONTESTATION D'UNE NOTE

La contestation d'une note par un étudiant s'effectue selon la politique du collège; a) l'étudiant doit tenter de régler le litige avec son enseignant; b) le département met en place un comité d'évaluation de trois personnes comprenant l'enseignant impliqué; le comité entend l'étudiant s'il le désire et délibère ensuite à huis-clos; c) les délais d'étude de cas devraient être au maximum de trois semaines après réception du formulaire. (PIEA)

8. RÈGLES BIBLIOGRAPHIQUES

Les règles bibliographiques et la présentation des travaux et exercices doivent être conformes au guide de méthodologie du collège. On trouve ces règles « Comment rédiger une médiagraphie » sur le site WEB du Collège en se dirigeant vers les sous-répertoires suivant, à BdeB / Services aux étudiants / Bibliothèque et audiovisuel / Guides en ligne et formations à la recherche. Vous trouverez également ces règles des «Normes de présentation d'une médiagraphie» et des «Règles de présentation des travaux » sur le site WEB des professeurs du programme de Sciences humaines (http://www.colvir.net/programmes/sciences_humaines/).

9. USAGE D'UN ORDINATEUR PORTABLE

L'usage d'un ordinateur portable en classe constitue un privilège et non un droit, de sorte que les enseignants peuvent en interdire ou en révoquer l'usage en tout temps. En tout temps, les étudiants doivent demander la permission aux enseignants pour obtenir ce privilège et s'il est accordé, ils doivent être autonomes en énergie.

VIII. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Manuel obligatoire :

George Langlois et Gilles Villemure, *Histoire de la civilisation occidentale*, 6e édition, Laval, Beauchemin, 2016.

IX. BIBLIOGRAPHIE

Une excellente médiagraphie est présentée à la fin de chacun des chapitres de votre manuel. N'oubliez pas qu'en plus de la bibliothèque du cégep, vous avez accès à la bibliothèque nationale et aux bibliothèques universitaires.

Ouvrages de référence : histoire de la civilisation occidentale

BARRACLOUGH, Geoffrey. *Le grand atlas de l'histoire mondiale*. Paris, Encyclopedia Universalis/Albin Michel, 1993, 370p.

BLAIS, Martin. *Sacré Moyen Âge*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2002, 251 p.

DUBY, Georges. *Grand atlas historique : l'histoire du monde en 473 cartes*, Paris, Larousse, 1995, 340 p.

Encyclopédia Universalis, Paris, Éditions Encyclopedia Universalis France, 1995, 30 volumes.

FREDOUILLE, Jean-Claude. *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse, 1999, 169 p.

GAY, Peter. *Le siècle des Lumières*, New York, Time-Life, 1967, 191 p.

HARMAN, Chris. *Une histoire populaire de l'humanité*, Montréal, Boréal, 2012, 729 p.

HILGEMANN, Werner et Hermann KINDER. *Atlas historique de l'apparition de l'homme sur la terre à l'ère atomique*, Paris, Perrin, 1993, 651 p.

LEGOFF, Jacques. *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Flammarion, 1997, 366 p.

MOURRE, Michel. *Le petit Mourre : dictionnaire de l'histoire*, Paris, Bordas, 1995, 991 p.

NEWMAN, Garfield. Histoire : l'occident et le monde. Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2009, 621 p.

PERONNET, Michel. *Le XVIe siècle, 1492-1620 : des Grandes découvertes à la Contre-Réforme*, Paris, Hachette, 1992, 336 p.

RACHET, Guy. *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Larousse, 1992, 254 p.

RIOUX, Jean-Pierre. *La Révolution industrielle, 1780-1880*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 243 p.